

Réunion RESET BREXIT

5 novembre 2025

Représentaient **FO Agriculture** Jimmy RYCKEMBUSCH, Florent CADART, Stéphane TOUZET, Soizic BLOT, Frédéric BOQUET, Catherine HOBENICHE, Hadda BARHI, et Peggy LAPIERRE-MIRALLES

Représentaient l'administration : Magali PECQUERY, Loïc AGNES, Nicolas PONÇON, Franck FAIVRE, Nadine RICHARD-PEJUS, Huguette THIEN-AUBERT

A retenir de cette réunion

Annoncée comme un groupe de travail, cette réunion a finalement pris la forme d'une **réunion d'information** à destination des représentants du personnel. L'objectif principal était de **présenter l'organisation administrative et méthodologique du MAASA** pour la gestion du dossier RESET BREXIT, d'exposer le contexte européen actuel et de **dfinir un accord de méthode** pour les prochains groupes de travail.

Les discussions sont en cours au sein de la Commission européenne et entre les États membres concernant le mandat de négociation pour l'accord SPS (Sanitary and Phytosanitary Agreement). Un projet de mandat est en pré validation, et devrait être validé le 17 novembre. Aucune échéance n'a pu être fixée à ce stade : la durée des négociations dépendra du processus bruxellois et des discussions bilatérales.

L'administration française reste un **acteur majeur** dans la construction du mandat, mais **aucun soutien financier européen spécifique n'est prévu** pour compenser la charge assumée par la France (environ 80 % des contrôles post-Brexit).

Quelques informations sur les objectifs du mandat (qui est public) :

- L'impossibilité pour le Royaume-Uni d'instaurer des barrières aux exportations européennes.
- L'obligation pour le RU de **s'aligner dynamiquement sur les normes SPS européennes**.
- La **suppression des contrôles systématiques** aux frontières, remplacés par un **mécanisme d'audit de second niveau** (similaire au modèle EFSA).
- Calendrier global : d'autres dossiers étant négociés en parallèle, il est possible que des "paquets de négociations" soient constitués.
- Pas de visibilité sur la négociation qui sera menée parmi d'autres sujets plus ou moins liés. Il est donc aujourd'hui impossible de savoir la date d'arrêt des contrôles.
- L'introduction de **pénalités financières** en cas de retrait unilatéral de l'accord, afin de couvrir les coûts de réarmement des frontières. Pénalités qui n'avaient pas été instauré lors de la création du BREXIT malgré l'alerte de **FO Agriculture** sur ce sujet à cette période.

Travaux engagés par le MAASA (Task Force)

La **Task Force** du ministère a engagé plusieurs chantiers pour anticiper les conséquences du RESET BREXIT :

- Réunions en lien avec les chefs de postes sur l'anticipation du RESET pour envisager les éventuels départs anticipés et en même temps une bonne continuité de service (plan de continuité d'activité en mode dégradé PCA).
- Les réunions de septembre ont permis de définir les niveaux de seuils pour chaque poste frontalier (PCF). À ce stade, les effectifs sont maintenus et les départs engagés sont remplacés.
- Une **foire aux questions (FAQ)**, répondant aux questions pratiques des agents transmises par les représentants du personnel, sera **mise en ligne début décembre**
- Élaboration en cours de fiches pratiques par statut type (fonctionnaires, stagiaires, CDI et CDD). Elles présentent le cadre juridique pour chaque catégorie en cas de restructuration. Ces fiches ne sont pas encore opérationnelles et seront complétées, notamment lors du prochain groupe de travail avec les OS au niveau ministériel le 12 Décembre.
- Le RAPS (Réseau d'Appui au Personnel et aux Structures) va engager des entretiens individuels pour affiner la cartographie, et de collecter les souhaits des agents. Plusieurs entretiens sont prévus par agent, les premiers entretiens démarreront mi-novembre jusque fin janvier. Huguette Thien Aubert et Thierry Place sont les IGAPS référent pour le "Reset Brexit" . Au total ce seront 7 IGAPS qui seront mobilisés pour réaliser les entretiens.
- Une **cartographie des effectifs par site et par statut** sera diffusée aux représentants du personnels d'ici la fin de la semaine, puis actualisée en janvier après les entretiens IGAPS.
- Un travail conjoint avec **France Travail** est prévu pour élaborer des **fiches de compétences par métier**, valorisant les savoir-faire transférables des agents.
- L'administration va démarrer un travail de communication envers les autres Ministères et Fonction Publique afin d'organiser une "bourse à l'emploi".

Positions de **FO Agriculture**

FO Agriculture a rappelé plusieurs points de vigilance et de préoccupation :

Concernant le mandat d'accord

- **FO regrette l'absence d'un accompagnement financier européen** dans le cadre du RESET BREXIT, alors même que la France supporte la majorité de la charge opérationnelle.
- **FO alerte sur le coût potentiel d'un réarmement** des contrôles si le Royaume-Uni devait rompre l'accord, rappelant qu'elle avait déjà soulevé ce risque dès la mise en place du Brexit.
- **FO s'interroge sur l'influence réelle du MAASA et de la DGAL** dans la définition du mandat européen, et a demandé à connaître les **exigences défendues par la DGAI** dans les discussions communautaires.
- **FO** prend acte du **rôle renforcé de la France** dans la rédaction du mandat, tout en réaffirmant que l'accord final devra garantir le **maintien des standards sanitaires et phytosanitaires européens** et la **préservation des moyens humains et financiers** nécessaires à leur application.

Concernant les travaux en cours

FO Agriculture salue les efforts d'anticipation engagé par le ministère en lien avec les différents PCF, mais a formulé plusieurs demandes fortes :

- **FO rappelle que son rôle est de représenter les personnels**, pas l'administration. C'est dans cet esprit qu'elle a donc relayé les interrogations et inquiétudes exprimées par les agents sur le terrain.
- **FO demande la mise en ligne rapide de la FAQ**, même partielle, afin d'apporter des premières réponses concrètes aux agents.
- **FO** demande en urgence une communication claire à l'intention des stagiaires, particulièrement exposés à l'incertitude quant à leur avenir professionnel et à leurs droits.
- **FO alerte sur la montée des tensions dans les équipes** liée aux incertitudes, et sur la nécessité d'une **communication claire, transparente et régulière** (FAQ, communiqués, réunions locales).
- **FO insiste sur le risque pour la continuité de service**, compte tenu du **temps de formation des nouveaux agents (1 à 6 mois)** avant une autonomie complète.
- **FO** demande que **la cartographie détaillée des agents concernés** soit rapidement transmise aux organisations syndicales.
- Enfin, **FO** soutient la démarche de **fiches de compétences** par métier et souhaite que celles-ci soient **utilisées comme outil de valorisation professionnelle** dans le cadre des reclassements, en effet lors d'un déplacement en SIVEP, cette attente avait été identifiée notamment par les agents en CDD.

Prochaines étapes annoncées par l'administration

- ➔ **Diffusion** de la première version de la cartographie des effectifs d'ici fin de semaine à destination des représentants du personnel.
- ➔ **Rencontres IGAPS** avec les agents concernées (novembre à janvier).
- ➔ **Mise en ligne de la FAQ** en décembre.
- ➔ **Rédaction des fiches statutaires** dans le cadre d'une restructuration
- ➔ **Prochaine réunion du groupe de travail : vendredi 12 décembre (matin).**

L'équipe **FO Agriculture**



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

